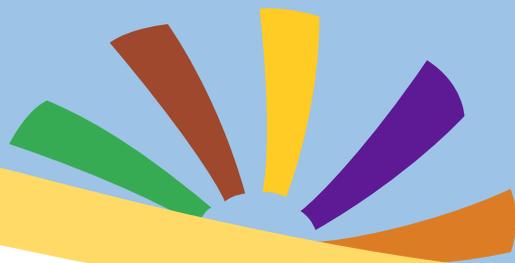


Nouvelle organisation Garderie G. TILLION



Chers parents d'élèves,

Après concertation avec les parents d'élèves et les agents communaux ; nous vous proposons une nouvelle organisation pour la garderie : à savoir 2 lieux de garderies dans les locaux de l'école publique au 1 Rue du Pâtis et à la garderie au 1 Impasse des « Marmousets ». Ces 2 lieux serviraient uniquement pour le soir. Le matin, la garderie continuera de se faire uniquement dans les locaux de l'école.

La répartition se ferait ainsi : pour les **maternelles jusqu'au CE1 à la garderie de l'école G. TILLION** et les **CE2-CM1-CM2 à la garderie des « Marmousets »**.

Les 2 salles de la garderie des Marmousets permettraient d'avoir :

- une salle calme pour des activités "autonomes" (dessins, lectures, devoirs, échecs)
- une salle pour les activités de bricolages, de jeux de société...
- la cour servirait pour des jeux autres que le foot, comme le Molky par exemple

Les enfants de la garderie des « Marmousets » qui n'iraient pas aux ateliers proposés, seraient regroupés par l'agent nommé, sous le préau de la cour du haut (qui mène à l'escalier extérieur) puis emmené par l'agent en passant par la porte qui se trouve sous le préau (sortie ex-TAP) afin de ne pas repasser dans la cour pour éviter toute confusion de groupe. Ils prendraient leur goûter là-bas.

Les enfants (CE2 au CM2) devant fréquenter la garderie après les ateliers seraient regroupés dans la cour de l'école avant d'être acheminés par un agent jusqu'à la garderie des « Marmousets ».

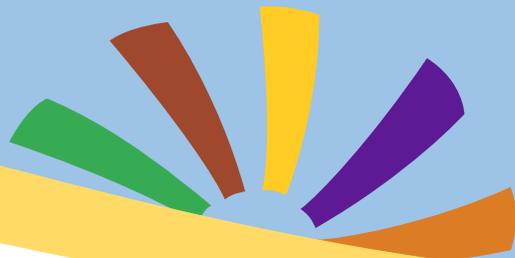
Nous proposons, au vu des effectifs, qu'à partir de 18h15, les enfants de la garderie des « Marmousets » rejoignent ceux de la garderie de l'école pour ne former plus qu'un seul groupe.

Nous espérons que cette nouvelle organisation vous convient ainsi qu'à vos enfants. Nous souhaitons à chacun une bonne rentrée.

La municipalité de Beignon



PARASCOL



Depuis un an, nous vous rappelons de la mise en service du « portail famille » concernant la cantine. Nous vous demandons désormais de l'utiliser pour faire vos inscriptions ou désinscriptions directement par internet.

A partir de septembre 2020, les outils numériques seront généralisés tant à la cantine qu'à la garderie. Les agents ne se baseront que sur les listings parascol et n'hésiteront pas à vous contacter pour venir chercher vos enfants s'ils ne sont pas inscrits. Il est donc impératif que vous fassiez la démarche de vous inscrire sur « monespacefamille.»

Concernant la cantine, nous vous rappelons toutefois, qu'il n'est pas possible d'inscrire le jour même en ligne, vous devez continuer à appeler la mairie pour les dépannages exceptionnels.

Vous recevrez sur votre adresse mail (si vous l'avez noté lors du dépôt de la fiche d'inscription cantine 2020/2021), un message venant de « monespacefamille » (cf exemple ci-dessous). Il faudra alors cliquer sur le lien suivant : <http://monespacefamille.fr> .

Vous pourrez ensuite créer votre compte personnel.

Nous tenons à vous préciser que dans le mail que vous recevrez, un code d'adhésion est indiqué et est à conserver pour pouvoir vous connecter au « portail famille ».

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

 monespacefamille.fr <ne-pas-repondre@monespacefamille.fr>
Adhésion à un service sur monespacefamille.fr
À Mairie Beignon



Bonjour CAUDRON Guenaelle,

Nous vous informons que vous pourrez dorénavant utiliser le service monespacefamille.fr, pour les services de la collectivité MAIRIE DE BEIGNON, afin de réaliser vos démarches. Pour cela, rendez-vous sur <http://monespacefamille.fr>

Votre code d'adhésion
(à utiliser APRES la création de votre compte):



Le code d'adhésion sera indiqué ici

MEMENTO



CANTINE

2 Rue Gabriel Deshayes - 56380 BEIGNON

Responsable : Morganne LE BOURLOT - Tél : 02 97 75 70 68

GARDERIE PERISCOLAIRE - école GERMAINE TILLION

Dans les locaux de l'école publique -1 Rue du Pâtis - 56380 BEIGNON

1 Impasse des Marmousets - 56380 BEIGNON

Responsable : Françoise LEFEUVRE - Tél : 02 97 75 82 94

A partir de 7 h 15 (le matin) jusqu'à 19 h 15 (le soir) : tous les jours sauf le mercredi

Responsable : Françoise LEFEUVRE - Port : 06 73 76 61 46



GARDERIE PERISCOLAIRE - école Ste Marie

Dans les locaux de l'école Ste Marie - 4 Rue du Pourpris - 56380 BEIGNON

A partir de 7 h 15 (le matin) jusqu'à 19 h 15 (le soir) : tous les jours sauf le mercredi

Responsable : Morganne LE BOURLOT - Port : 07 87 34 07 18



COORDINATRICE DES TEMPS D'ANIMATIONS PERISCOLAIRES

Responsable : Hélène KOURIL - Port : 06 32 65 10 29

Modalités d'inscription ou de désinscription à la cantine et à la garderie

Par le site internet : <http://monespacefamille.fr> (cf document nommé PARASCOL)

MAIRIE -MSAP DE BEIGNON - Fermée le lundi toute la journée

2 Rue des Perrières 56380 BEIGNON - mail : mairie@beignon.fr

Site internet : www.beignon.fr - Tél : 02 97 75 73 55



TARIFS 2020/2021

Cas n°1 : concerne les familles habitant Beignon, les familles habitant une autre commune qui souhaitent scolariser leurs enfants dans une école publique mais qui n'ont pas d'école publique sur leur commune de résidence, ainsi que les familles habitant une autre commune qui souhaitent scolariser leurs enfants dans une école privée mais qui n'ont pas d'école privée sur leur commune de résidence.

Cas n°2 : concerne les familles qui scolarisent leurs enfants à Beignon alors qu'ils ont l'école de leur choix (publique ou privée) sur leur commune de résidence. Pour ces familles, le tarif du repas sera de 4,02 € et de 4,54 € si l'enfant n'a pas été inscrit au moins la veille avant midi.

CANTINE

Cas N°1 - prix du repas pour les enfants	: 3,49 €
Cas N°2 - prix du repas pour les enfants	: 4,02 €
Prix du repas pour les adultes	: 5,28 €

Il est rappelé qu'il n'est pas possible d'annuler ou de commander des repas la veille, après 12h00. En cas d'urgence, passé ce délai de commande, l'enfant pourra être accueilli exceptionnellement à la cantine mais au tarif de 4,01 € pour le cas N°1 et de 4,54 euros pour le cas N°2.

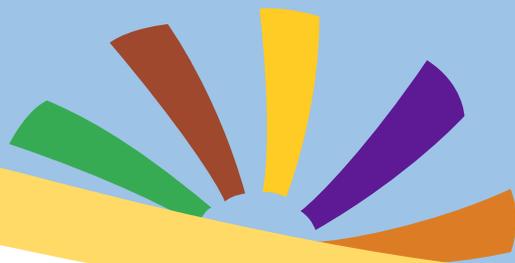
GARDERIE

Cas N°1 : ¼ heure	: 0,41 €
Cas N° 2 : ¼ heure	: 0,49 €

*Tout 1/4, qui est commencé, sera facturé
Pénalité de retard par 1/4 heure (après 19h15) : 2,50 euros*



HORAIRES GARDERIE



LE MATIN

de 7 h 15 à 8 h 20

L'APRES-MIDI



Pour les enfants **qui suivent des ateliers garderie** :

à partir de 17 h 40 jusqu'à 19 h 15

Pour les enfants **qui ne suivent pas des ateliers garderies** :

de 16 h 30 à 19 h 15

